

Compte rendu de l'audience avec le DSF du 9 novembre

Une délégation de la section départementale CGT Finances publiques 35 composée de 4 membres du bureau, dont les deux co-secrétaires, a été reçue par le nouveau DSF Monsieur Le Du. Ce dernier était précédemment en poste en tant que DSF dans l'Aisne. Il a pris ses fonctions en Ille et Vilaine en octobre et a souhaité à cette occasion rencontrer les syndicats du département. Il a fait part de sa volonté d'avoir des rapports continus et utiles avec les organisations syndicales, en faisant preuve d'écoute dans le cadre du dialogue social local.

Il s'est présenté comme le dernier DSF du département avec la mise en place de la Direction Régionale Unique, même si la date n'est pas connue à ce jour. La DG souhaite que les DRFIP soient mises en place assez rapidement (début 2011), mais la date du 1^{er} janvier paraît peu probable étant donné la complexité du dossier, la fin du premier trimestre semble plus plausible.

La délégation CGT a présenté la nouvelle section syndicale après la fusion au mois de juin dernier des sections CGT du Trésor et des Impôts du département. Notre nouvelle section devient ainsi une des sections les plus importantes de France de la CGT Finances publiques. La délégation a présenté ses représentants et élus dans les organismes paritaires. Elle a également fait part de ses besoins matériels pour fonctionner.

Retenues de grève

La paye de novembre a déjà été faite. Le DSF a pris dans l'urgence la décision de prélever 3 jours dans la mesure où la paye d'octobre n'a pas fait l'objet de prélèvement dans la filière fiscale, à la différence de la filière gestion publique. De son côté, le TPG a donc décidé de limiter les retenues à deux jours pour novembre. Comme le syndicat national qui est intervenu auprès de la DG, nous avons fait part de notre souhait de voir limiter à deux jours les prélèvements à partir de la paye de décembre. Le DSF souhaitait limiter les retenues sur deux mois en prélevant 3 jours sur novembre et décembre, mais nous avons fait valoir que certains agents avaient fait jusqu'à 7 jours de grève en intégrant la journée du 28 octobre. Ainsi la limitation des retenues à deux jours par mois permet au moins d'étaler l'impact financier de la grève. Le DSF n'avait pas intégré cet élément dans sa décision initiale. A notre demande, il a donc accepté de limiter à deux jours les retenues de grève à partir de la paye de décembre.

Expérimentation de la banalisation des appels téléphoniques dans les CDI

La délégation CGT a donné au DSF le tract que la section a diffusé le 9 novembre sur cette question. Elle a commenté le tract, fait un rappel chronologique de l'expérimentation et est revenue sur la revendication de pérennisation de l'organisation sectorisée du téléphone. Cette revendication a été exprimée dans la pétition unitaire signée par 36 agents des CDI expérimentateurs de Rennes Est et Rennes Nord.

Le DSF était au courant du dossier. Pour lui, l'organisation du téléphone dans les CDI pose problème. Il existe de nombreux avis différents sur la question et autant de solutions possibles, il reconnaît la difficulté de ce sujet. Avec l'expérimentation lancée par son prédécesseur, il s'agit de partager les appels sur un plus grand nombre d'agents, système aboutissant de fait à une déssectorisation. Monsieur Le Du a souhaité mener l'expérimentation initiée par Monsieur Chevalier à son terme en précisant aux chefs de services concernés que, si on aboutissait à un accueil téléphonique de moins bonne qualité, il fallait arrêter.

Les chefs de service ont fait remonter au DSF que cette banalisation des appels pouvait avoir un intérêt dans les périodes où il y a une faiblesse dans l'effectif des services (congrés). La délégation a d'ailleurs précisé que les collègues utilisaient déjà, de leur propre initiative, les fonctionnalités du téléphone (groupement, renvois d'appel etc...). Pour le quotidien, le DSF a reconnu que la formule n'était pas convaincante. L'expérimentation n'ayant pas fait ses preuves, il n'a donc pas l'intention de l'exploiter.

Notre délégation a pris acte de cet engagement. Celui-ci revient à répondre favorablement à la revendication exprimée dans la pétition unitaire initiée par la CGT qui demandait le maintien de l'organisation sectorisée de l'accueil téléphonique dans les CDI.

Travaux à Saint Malo

Les travaux du Centre des Impôts de St Malo ne débuteront pas avant janvier 2011.

Le directeur va demander à Monsieur OUARY, chargé du suivi des travaux, de nous transmettre des informations complémentaires.